



SAINT-VERAND

Avril 2024

Journal communal



www.saint-verand.fr

Sommaire

3



RÉTROSPECTIVE

5



VIE MUNICIPALE

9



ECOLE JEUNESSE

11



CCAS

12



BUDGET

14



ASSOCIATIONS

Que ce soit « le printemps des poètes » ou celui du cinéma, le printemps de Bourges ou de Pérouges, il est le temps du renouveau, le temps des aspirations individuelles et collectives, dont les expressions bourgeonnent, portées par de soudaines exigences de liberté. Quand le jour et la nuit se partagent équitablement le temps, le printemps éclot. Avec lui s'ouvre inéluctablement la promesse d'une énergie renouvelée, soufflée par le réveil de la nature. Souvent associé à la saison des amours et à la jeunesse, entre le froid de l'hiver et le chaud de l'été, le printemps est inexorable !



A Saint-Vérand, la piste cyclable sort de sa chrysalide sans ruses et sans bruit malgré les nuisances occasionnées pour certains, nos chemins de campagne se dessinent à nouveau grâce aux amoureux de la nature qui participent à leur pérennité, les inconditionnels de l'espace de vie social s'empressent pour découvrir les nouvelles activités, les associations locales s'activent avec ardeur, soutenues par leurs bénévoles zélés, les événements festifs se profilent... C'est tout un village qui recouvre ses forces !

Du côté de l'intercommunalité, le projet d'Aménagement et de Développement Durable qui fixe les enjeux et les grandes orientations du territoire, ainsi que des objectifs chiffrés en matière de lutte contre l'étalement urbain notamment, a été débattu et adopté par les 47 communes du territoire en février dernier. Il affirme le choix résolu d'un mode de développement à l'échelle intercommunale tout en considérant les particularités communales.

Expositions, théâtre, conférences, musique, rencontres poétiques...

De nombreux événements communaux et intercommunaux, rendez-vous majeurs et incontournables, signes de la vitalité et de l'attractivité de notre territoire, sont au menu de ce printemps.

Je vous invite à les découvrir et les savourer absolument !



Citation Célèbre

Dominique UNI

Ça c'est passé sur Saint-Vérand...



Soirée contes et musiques du monde par La compagnie les Virevolantes « Le souffle des Mères » présenté le 8 mars 2024 dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.



CCAS

Le traditionnel repas de Noël a permis à nos aînés de se retrouver dans une ambiance festive le dimanche 17 décembre 2023.

Soirée cabaret réussie

L'association « Editions Achille Lescabot » a proposé un diner spectacle le samedi 9 mars à la salle des fêtes en partenariat avec le restaurant Sainte Philomène de Chatte et avec la troupe théâtrale



Thélème. Celle-ci a joué une pièce sur le thème du cabaret avec des sketches, des chansons, des tours de magie plus ou moins réussis et même un numéro de voyance.

Les 80 personnes inscrites ont autant apprécié le spectacle que le délicieux repas.

Une soirée riche en rires qui a fait du bien à tout le monde.



Comité des fêtes

Ce sont plus de 330 personnes qui sont venues profiter du clair de lune du samedi 27 janvier et surtout des parcours au balisage fluorescent pour ne pas s'égarer dans les collines de Saint-Vérand. Ravitaillement et boissons chaudes à mi-parcours ont permis à tous d'arriver au village pour la soupe au lard concoctée localement.

A nouveau, un très grand succès pour cette 2ème édition !

Beaucoup de convivialité aussi pour « La Mondée » organisée le 6 janvier avec la participation d'une soixantaine de personnes !

SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

Samedi 4 novembre, lors de sa 5^{ème} Assemblée Générale, SLBE s'est félicitée des 10 « premières » qui ont marqué l'année dont notre participation à la 1^{ère} Academy EPGV 38 à Autrans.

ACADEMY EPGV 38



Première dégustation de vins accompagnée de produits fins et locaux proposée par SLBE, dimanche 26 novembre, jour de marché. Six vins exceptionnels et accessibles étaient au programme.



Vendredi 9 février, le traditionnel repas partagé de mi-saison a réuni plus de 40 personnes lors de la soirée « bugnes ». Au menu : spécialités maison, couleurs à foison et grandes discussions.



Marché de producteurs

Nems, samoussas, raviolis... le marché des producteurs fait le plein de nouveautés. Vous pouvez passer vos commandes en avance « Le Van Than » 0615495192 - lasie@hotmail.fr ou découvrir les produits les 1ers et 3^{èmes} samedis du mois sur le marché de Saint-Vérand.

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches c'est Marie-Thérèse et Oricia qui vous concoctent des spécialités réunionnaises.

Aux côtés d'Eva et François qui vous proposent de la viande de porc et bœuf issue de leurs exploitations, vous retrouverez Caroline et ses pains confectionnés au Fournil.

Retrouvez les producteurs tous les dimanches matin de 9h à 12h.



La journée nettoyage et élagage a encore fait le plein !

Comme tous les ans quand arrive le printemps, la commune organise la traditionnelle journée nettoyage, entretien et élagage des chemins ruraux. Ainsi sur 2 week-end, les 9 et 22 mars dernier, plus de 50 bénévoles ont arpenté les sentiers, les quartiers et les bois. Les enfants et leurs



parents, munis de gants et sacs poubelles, ont ramassé les débris dans les quartiers, le long de la Cumane et dans les fossés. Les plus « grands » munis de cisailles, tronçonneuse et aidés de tracteur et broyeur ont élagué les chemins ruraux. Ces derniers, après l'hiver, sont ainsi plus accessibles à tous les promeneurs, à pied, à cheval ou en vélo. Après une grosse matinée de travail dans la bonne humeur, tout le monde s'est retrouvé à la cantine de l'école de Saint-Vérand pour partager le déjeuner offert par la municipalité. Rendez-vous en mars prochain pour la nouvelle édition !



STATIONNEMENT ABUSIF

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des personnes assermentées, de cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

FIBRE OPTIQUE

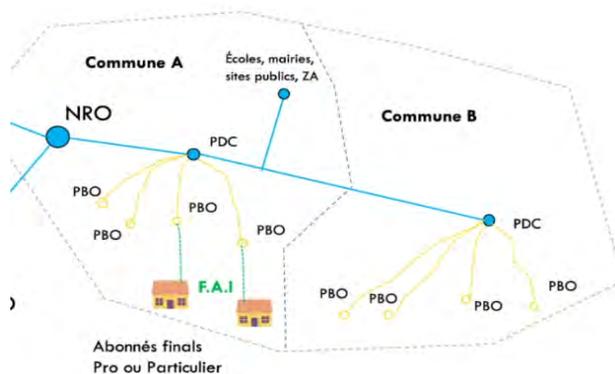
Dans le cadre du plan « France très haut débit », le département de l'Isère conduit le déploiement de la fibre sur l'ensemble des 466 communes du territoire. Le prestataire titulaire du marché n'ayant pas fourni à la commune le calendrier de déploiement, la mairie n'est pas en mesure de donner des dates d'accès au réseau Internet à haut débit.

L'arrivée de la fibre optique à Saint Vérand

Les nœuds de raccordement optique (NRO) sont en place.

Actuellement, on peut voir sur notre voirie, des équipes techniques qui déploient de la fibre optique pour réaliser :

- Les points de desserte communale (PDC),
- Les points de branchement optique (PBO).



Trois mois après la réalisation des points de branchement optique, la commercialisation est ouverte ; Un opérateur (FAI) est alors en mesure de réaliser le raccordement optique du logement au réseau Internet.

Il faut noter que votre voisin peut être éligible au raccordement par fibre optique alors que vous ne l'êtes

VIE MUNICIPALE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après trois sessions de sensibilisation aux panneaux photovoltaïques, animées par Michel Ruzand, un groupe de bénévoles s'est créé pour mettre en place un chantier participatif : installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du Mixage café. Un grand merci à Michel et ses collègues des Centrales Villageoises des Portes du Vercors.

La pose des panneaux photovoltaïques est prévue le 22 juin matin et après-midi, le 29 juin après-midi et le 6 juillet matin.

Si vous êtes intéressés pour participer, vous pouvez vous inscrire auprès du Mixage café.

pas encore, c'est le cas si votre PBO n'est pas réalisé, alors que le sien l'est.

Peu de préparation à son arrivée

Si votre rue est desservie en aérien : « Isère Fibre » procède de la même manière que pour l'arrivée du câble téléphonique. La fibre est tirée du boîtier situé sur le poteau (appelé Point de Branchement Optique) et suit donc le même cheminement que le câble téléphonique.

Si votre rue est desservie en sous-terrain, la fibre sera tirée par le biais du fourreau Telecom.

Dans un habitat collectif, une convention doit être signée entre la copropriété (via votre syndic) et « Isère Fibre » pour donner l'autorisation de pénétrer dans les parties communes afin de mettre en place la fibre et le boîtier de raccordement.

Etapes à suivre pour disposer d'un accès Internet en fibre optique

Consulter la **carte d'éligibilité** afin de connaître l'état d'avancement du déploiement de la fibre dans votre secteur sur le site de « Isère Fibre ».

Tester l'**éligibilité de l'adresse** sur le site de « Isère Fibre » (<http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2>). Si l'adresse n'apparaît pas (pas le nom de la rue, ou alors le nom de la rue apparaît mais pas votre numéro), toutes les conditions ne sont pas remplies pour effectuer votre raccordement ; Isère Fibre intègre les adresses au fur et à mesure du déploiement. Elle apparaîtra donc par la suite.

Une fois que l'adresse apparaît comme « éligible », **contacter un fournisseur d'accès internet (FAI)** parmi ceux déjà présents pour souscrire un contrat d'abonnement.

Une fois le contrat signé, votre FAI va missionner un technicien pour raccorder votre habitation à la fibre et ce, depuis le domaine public.

ARRETONS DE BRULER ! VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS...



- compostage,
- broyage et paillage,
- tonte sans ramassage de l'herbe...

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante, qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air, à la gêne du voisinage et à l'augmentation des risques d'incendie. Les conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement de cette pratique sont majeures, notamment dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées encaissées et en période d'épisodes de pollution atmosphérique.

La pratique du brûlage à l'air libre est interdite aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Si l'attention portée à la préservation de la qualité de l'air progresse, cette interdiction reste encore mal connue de nos concitoyens. Le cadre réglementant l'interdiction du brûlage à l'air libre a fait l'objet d'évolutions significatives en 2020. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Les déchets verts : des ressources à valoriser

Au 1er janvier 2024, les ménages doivent trier leurs déchets biodégradables, notamment les déchets verts. Les collectivités territoriales sont chargées de la mise en

œuvre de cette disposition et proposent à leurs administrés des moyens de tri à la source.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie de déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires) et fournir un engrais de bonne qualité. Optez également pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potagers. Par exemple, le paillage conserve l'humidité des sols et réduit ainsi les arrosages. Le paillage limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité du sol.



EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Afin d'encourager les particuliers à la pratique du « jardin zéro déchet », l'apport en déchetterie est à limiter. Néanmoins, lorsque la valorisation des déchets verts n'est pas possible sur la parcelle et qu'il n'y a pas de ramassage en porte à porte, les habitants peuvent les amener en déchetterie.

LES DÉPÔTS SAUVAGES PASSIBLES D'UNE AMENDE

Considérant qu'il est constaté ponctuellement que des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement ;

Considérant qu'il y a lieu de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune ;

Considérant que la commune, par l'intermédiaire de la communauté de communes SMVIC met à disposition des habitants un service de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées ainsi que des encombrants ;

Considérant que les habitants ont accès aux déchetteries intercommunales SMVIC, et notamment celle située à proximité immédiate de Saint-Vérand sur la commune voisine de Saint Sauveur ;

La municipalité, lors du conseil municipal de janvier dernier, a décidé de verbaliser les auteurs identifiés de dépôts sauvages que ce soit aux abords des moloks, sur

l'espace public ou le long des routes... Une contravention de 150 euros sera appliquée. Au cas où l'enlèvement des dépôts entraînerait une dépense supérieure au forfait, la facturation sera alors basée sur un décompte des frais réels.

**Nous sommes lassés des incivilités d'une minorité !
A bon entendeur salut !**



FRELON ASIATIQUE



En 2023 a été mis en place un réseau de piègeurs sur Saint-Vérand.

21 février : une vingtaine de personnes participent à la réunion organisée par la

commune afin de dresser le bilan de la campagne précédente et organiser le nouveau réseau de piégeage.

Aujourd'hui : une trentaine de personnes souhaitant participer, ce sont 120 pièges, fournis gratuitement, qui seront posés sur la commune qui en assurera le suivi et la déclaration en ligne.

Pierre FEUGIER, apiculteur et Olivier GAILLARD, adjoint sont les référents pour Saint-Vérand.

Le frelon asiatique est l'affaire de tous ; Il est important de signaler les nids primaires au printemps et les nids secondaires au début de l'été afin de pouvoir les détruire.

En cas de doute, contacter la MAIRIE !

TRAVAUX DE VOIRIE ET CHEMINEMENT DOUX



Dernièrement, les agents communaux ont procédé à la réfection du cheminement doux, le long de la rue des Cerisiers. Malgré quelques

contraintes techniques, rencontrées en haut de la rue, qui contraignent les piétons à s'écarter sur la route, ce cheminement permet d'avoir un accès sécurisé jusqu'à la zone commerciale voisine.

À l'automne dernier, c'est l'entreprise TP Galaure qui a été chargée de la réfection des bordures, trottoirs et parkings de la rue des Lauriers et de l'allée des Pins.

Chaque année, la commune procède à des rénovations de voiries et d'aménagements dans les quartiers résidentiels afin de préserver le cadre de vie des habitants !



REPAS DE CLASSE

Le repas des 70 ans pour les classes 72,73,74 de Saint-Vérand est prévu le samedi 15 juin. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au 0637132229.

TRAVAUX D'EAU

En décembre 2023, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a engagé une nouvelle tranche de changements de conduites d'eau sur le secteur de ROSSAT : 1 200 mètres linéaires de fonte ont été posés et les branchements de l'ensemble des abonnés repris.

Ce chantier de plusieurs mois s'achèvera en mai avec la réfection des voiries pour lesquelles 400 000€ auront été investis par SMVIC.

Une autre tranche de travaux est prévue dans les mois à venir avec le changement de la conduite qui mène au réservoir et la création d'un chemin rendant plus accessible la maintenance des installations.



CHANGEMENT DU JOUG DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE

Courant décembre, la société PACCARD a procédé au changement du joug de la cloche principale du clocher de l'église. Cette entreprise spécialisée nous avait alertés depuis plusieurs années sur la vétusté de cette pièce. Un joug métallique est venu remplacer celui en bois historique : 3 jours de travaux acrobatiques pour un montant de 7 500 € ont été nécessaires à la réfection du clocher.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR, MAIS PAS QUE...

Le 16 février dernier, agents et élu, en présence des établissements EQUIP AGRICOLE, ont réceptionné officiellement la livraison d'un tracteur flambant neuf !

Très prochainement encore, une nouvelle épaveuse, achetée aux établissements BOUYOUD, sera installée sur le tracteur.

Enfin, une nouvelle balayeuse permettra un entretien plus régulier du village, des voiries de lotissement et de l'ensemble des espaces publics.

Au total, ce sont environ 120 000€ investis pour ce matériel nouvelle génération qui facilitera grandement



les conditions de travail des agents techniques et permettra de diminuer les coûts d'entretien et de réparation de l'ancien.



DES TRAVAUX EN TRÈS BONNE VOIE !

En ce début d'année 2024, les travaux de la « liaison douce » ou « voie verte » qui reliera le centre village de Saint-Vérand aux équipements scolaires (collège et lycée) de Saint Marcellin sont en très bonne voie. Le planning des travaux est respecté et devrait vous permettre d'enfourcher vos vélos dès la prochaine rentrée scolaire.



Cette liaison douce est réalisée en coordination par nos deux communes, mais chacune d'entre elles gère le suivi des travaux sur son territoire. C'est donc une voie verte de 1,280 km sur l'ensemble du tracé : 400 mètres sur la commune de St Marcellin entre la route de MONTUZE (menant au centre équestre des 4 fers) et le giratoire de Daumont et près de 900 mètres sur notre commune, en bordure de la route départementale jusqu'au village, auxquels il faut rajouter près de 300 mètres pour rejoindre le lotissement du Stade.



Une coordination complexe

Il faut rappeler que, pour permettre la réalisation de cette voie verte, de nombreux chantiers connexes nécessaires doivent parfaitement s'enchaîner.



En effet, les travaux d'interconnexion d'eau potable, qui permettront de relier les réseaux de distribution entre les deux communes, se réalisent en même temps que les travaux de la voie verte proprement dite.

Cette nouvelle canalisation, réalisée sous maîtrise d'ouvrage SMVIC, a nécessité la reprise de tous les branchements particuliers. Elle est, à ce jour, réalisée jusqu'à l'entrée du village de Saint-Vérand et se poursuivra dans les prochains mois jusqu'à la rue du Stade.



Concernant le réseau de distribution publique d'électricité, la maîtrise d'ouvrage des travaux est répartie entre le concessionnaire ENEDIS et l'autorité concédante TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE38). Une première phase d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité Basse Tension et télécoms a été réalisée en février sur une centaine de mètres depuis la rue du Stade. Une coupure est programmée en juin par ENEDIS pour permettre de déposer les poteaux électriques à supprimer. Ces travaux portés par le TE 38 seront finalisés en coordination avec les travaux de la voie verte.

La réalisation de la sur largeur de la route départementale, fin mars, va permettre d'engager les travaux de la voie verte en direction du village, avec le décalage d'une voie de circulation sur cet élargissement. La pose des bordures devrait se réaliser dans les prochaines semaines en direction du centre bourg.



Enfin, le conseil départemental de l'Isère, partenaire privilégié dans ce projet car gestionnaire de la route RD 518, réalisera, fin juin, le revêtement de chaussée de la route départementale depuis la rue du Stade jusqu'au giratoire de Daumont.



L'école est, cette année, très mobilisée sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques. De ce fait, les classes ont bénéficié ou vont bénéficier de cycles de foot, rugby, danse, judo, escalade, natation... selon les niveaux d'ici la fin de l'année scolaire.

En parallèle, beaucoup d'activités sont proposées régulièrement aux enfants : depuis le coloriage des drapeaux du monde en passant par les ateliers « KAPLA », le carnaval de l'école avec la participation déguisée des membres de l'équipe éducative ou encore les concours de cuisines du monde... L'ensemble des enseignants est à fond !



DEUX PROJETS A RETENIR !

- L'organisation des « OLYMPIADES » au stade de foot de Saint-Vérand le vendredi matin 17 mai avec cérémonies d'ouverture et de clôture au rythme de la batucada, relais de la flamme olympique et remise des récompenses...
- Le « Printemps des poètes » en lien avec le Mixage Café et son « coin des livres » en direction des élèves de CM.



BON VOYAGE À TOUTES ET TOUS DANS LES MOTS ET LES IMAGES !

Les Services Périscolaires

Ils s'appellent Geoffrey, Carine, Leslie, Fabienne, Sylvie, Emilie, Mariam et Françoise !... Ce sont eux qui prennent soin de vos enfants lors des temps en dehors de l'école !

Tous les effectifs des services périscolaires sont en hausse significative depuis la rentrée 2023, une hausse due en partie à l'augmentation du nombre d'écoliers qui fréquentent l'école.

Comme le stipule le projet éducatif de l'accueil de loisirs, des activités diverses et variées, organisées par cycle, sont proposées aux enfants, à la fois lors de la pause méridienne et de l'accueil du soir.

« Le projet éducatif représente une référence constante pour l'équipe d'encadrement de la structure.

Il a pour objectif de la guider dans la prise en charge des enfants ; Il énonce de manière claire les valeurs et enjeux éducatifs de la



commune de Saint-Vérand. Il s'articule autour d'une démarche volontaire pour un temps éducatif à part entière, la priorité étant d'offrir aux enfants une qualité d'accueil qui réponde à leurs besoins vitaux et concoure à leur épanouissement.

La collectivité s'engage à tout mettre en œuvre pour que ce temps d'accueil collectif, situé à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant (école, vie familiale), qu'il soit périscolaire ou extrascolaire, soit un véritable enjeu éducatif. » (D. UNI)

Un grand merci aux encadrants de l'AS VERSAU (club de football) qui suscitent régulièrement l'enthousiasme des enfants ! Et un grand bravo à l'ensemble de l'équipe des animateurs qui ne tarissent pas d'imagination dans leurs propositions d'activités, leur empathie et disponibilité. Quant à la restauration scolaire, la venue du food truck de traiteur

GUILLAUD reste toujours un événement incontournable qui ravit les cœurs.



Des vacances d'automne ensorcelées et ensorceleuses !

Zébulon, carton plein !

Beaucoup d'enfants, pléthore d'animations autour de la sorcellerie et de la magie : cocktail de potions et de baguettes magiques, fêtes des sorciers, journées thématiques autour de « Harry Potter » ou « Astérix et Obélix » ... Une kyrielle d'ateliers préparés avec le plus grand soin par notre équipe ! Beaucoup de rires, de challenges et de déguisements ont ponctué cette belle semaine.



En partenariat avec Kandy de Mixage café, les plus grands ont réalisé un projet d'écriture, de chants et de musique sur le thème d'Harry Potter. Bravo à eux pour leur talent !

Aussi, n'hésitez pas à vous rendre sur le Facebook de Mixage Café pour visionner leur vidéo...

*« Dans l'école de Poulard, nous apprenons, mais quoi donc ?
La poule magie,*

A base de crapauds et de chauve-souris

Magie Poulard et magie renard,

Quand tu jettes un sort, c'est une poule qui sort :

Poule noire pour le soir,

Poule grise quand tu frises,

Poule bleue quand il pleut et

Poule rouge quand tu bouges.

Les élèves sont doués, mais où vont-ils aller ?

Maison Serpentar, toujours en retard,

Maison Grifondor, qui toujours s'endort

Maison Serdaigle, toujours espiègle et

Maison Poufsoufle a toujours des mouffles. »



Les Kings, Octobre 2023

Un grand merci à **Anne Finck** de la Cie Théamucha pour l'éveil musical auprès des lapinoux ! Nous l'avons rencontrée lors du festival « Au bout de la rue » à Saint-Vérand. C'est de cette belle rencontre qu'est né notre projet pour ces vacances d'Automne.

Spéciales dédicaces à...

Cyann, sorcière jusqu'au bout des ongles !

Manon et ses talents de guitare bassiste

Inès et Eva Maria, pleines de douceur et toujours souriantes

Geoffrey, le meilleur des DJ

Sophie, ancienne élève de Saint-Vérand et toujours aussi gentille

Lilou, stagiaire en animation, quelle énergie !

Et moi **Emilie**, déjà à fond sur les prochaines vacances !

JEUNESSE

Des vacances d'hiver pleines d'émotions !

Une thématique sur les émotions très intéressante et riche en partage autour de multiples activités. Nous avons fait le plein de gourmandises également avec le Food Truck et ses délicieuses gaufres sans oublier la journée « Pyjama » et la crêpe party !

C'est toujours un plaisir de partager du temps avec nos amis de l'AFR de Chatte. Cette fois-ci, nous les avons conviés à un spectacle « Léon sans frisson » qui a conquis tout le public !

Nos Lapinoux ont assisté aux contes de Pascale Brun, toujours aussi passionnante et passionnée ! Un grand merci à elle d'avoir su captiver autant les enfants grâce à son incontestable talent.



Les KINGS apprécient toujours les chocos « philo » à Mixage Café avec Kandy. Un moment cocooning à eux, en petits groupes où l'écoute et l'expression de chacun sont mises à l'honneur.

Durant la semaine, ils se sont aussi formés au métier de journaliste avec FRED de « Radio Sud Grésivaudan ». Ils ont pu s'exercer lors de la visite du Diapason qui a marqué les esprits. Tellement de curiosité et de questions de la part des enfants, ce fut très impressionnant pour eux.

Sur leur lancée, ils sont aussi allés à la rencontre de l'équipe de mixage café et de Solange que je souhaitais remercier pour son témoignage très émouvant. Vous pouvez retrouver les deux vidéos sur les comptes de Mixage Café et Radio Sud Grésivaudan.

J'ai à cœur de former et d'accompagner l'équipe tout au long des projets qui émergent grâce à une belle dynamique de travail d'équipe. Je tiens à mettre en avant les animateurs et les remercier pour leur investissement. Bravo à eux !

Emilie Second, Responsable Accueil de loisirs Zébulon.

RETENEZ BIEN !

- ⇒ Vacances d'été : du 08/07 au 26/07 et du 22/08 au 30/08
- ⇒ Programme : vendredi 24/05
- ⇒ Réservations : du 25/05 au 02/06
- ⇒ Validation des réservations : jeudi 06/06

Les festivités de fin d'année

C'est autour d'un buffet haut en saveurs et en couleurs qu'une trentaine de personnes a fêté la fin de l'année ! Une soirée rythmée, animée par le Duo Goldwomen a séduit l'assemblée avec ses reprises de chansons françaises.



Nos jardiniers, toujours actifs et créatifs

Encore et toujours des réaménagements en tous genres, depuis la remise à neuf des carrés cultivés de l'espace potager jusqu'à la pose, à l'entrée, des pas japonais, de la part de nos 5 bénévoles qui, parallèlement à l'entretien du jardin, proposent aussi des conférences autour de l'art du compostage ou de la permaculture, des ateliers « compost » et le traditionnel troc de plants et de graines qui continue à séduire les amoureux de la nature.

Les amateurs du jardinage les remercient pour leur belle énergie à rendre cet espace des plus accueillants, véritable havre de paix et d'harmonie.

On sort ce soir !

Le Mixage Café et le Diapason, équipement culturel incontournable du Sud Grésivaudan, ont conclu cette année un partenariat afin d'offrir l'accessibilité aux spectacles à un plus grand nombre de personnes. Alors, plus d'hésitation : venez profiter des tarifs préférentiels. Chanson, théâtre, musique, humour, cirque, le Diapason sait jouer la carte de la diversité des champs artistiques.



L'ouverture à la culture est aussi le fil conducteur de l'équipe du « COIN des LIVRES ». En effet, outre l'espace

attrayant où petits et grands peuvent profiter d'une multitude d'ouvrages, les bénévoles proposent aussi des animations régulières et gratuites qui mettent en lumière les artistes locaux : auteurs, poètes, plasticiens, musiciens se succèdent depuis 2023 à Mixage Café.

L'aventure se poursuivra en 2024, avec l'arrivée de 1300 livres, dans le cadre d'un partenariat avec « Bibliothèques sans frontières » et la fondation « Cultura » : « La P'tite Bibli » va bientôt ouvrir ses portes !

Les ateliers

Qu'ils soient culinaires ou artistiques, numériques ou philosophiques, qu'ils s'appellent « Matins Poussettes » ou le « yoga du rire », que l'on y danse ou que l'on y apprenne les gestes des 1ers secours, ces ateliers se succèdent tout au long de la semaine et connaissent un succès inégalé. Intergénérationnels et dépassant les limites de la commune, ils concrétisent les valeurs de ce lieu : un lieu ouvert et participatif, comme un café, on va, on vient, on reste, on joue, on discute... on se découvre, on apprend ou réapprend !

A ces ateliers hebdomadaires viennent se rajouter les sorties en bus qui permettent de découvrir d'autres lieux, les randonnées et les balades « ZEN » dans les coteaux du village, les séances réservées à l'accompagnement à la scolarité... Quelle liste !

Et les jeunes, alors ?

Ils sont bien présents ! Du théâtre d'improvisation les mercredis après-midi, des soirées les vendredis soir, des spectacles hors les murs, des projets lors des vacances scolaires témoignent du dynamisme et de l'investissement des animateurs. Un conseil de jeunes travaille aujourd'hui sur les projets de cet été, à savoir « Les petits coups de main de l'été » avec la création d'un espace ludique dans l'enceinte de l'école et « Les petits coups de pied de l'été » avec un travail créatif autour du harcèlement.

Cette présentation est loin d'être exhaustive mais reflète bien toute l'énergie dispensée dans ce lieu et la volonté de la municipalité à penser au bien-être de ses habitants. Nous vous invitons à vous tenir très régulièrement au courant des nouvelles activités ou projets à venir en vous connectant sur <https://mixagecafe.wixsite.com/ccas>.

Merci à tous ceux qui croient en nous !



BUDGET

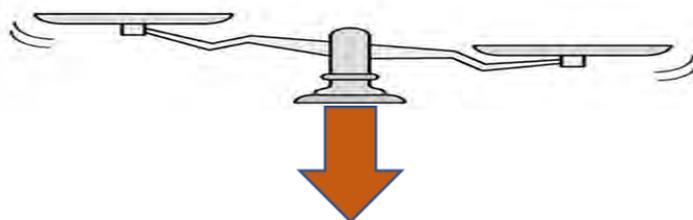


2023, une année de transition

2024, une année de forts investissements

Dépenses de fonctionnement
1,43 million d'€

Recettes de fonctionnement
1,67 million d'€



CAF en progression... à hauteur de 234 000 € aujourd'hui



La **CAF** est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement : c'est elle qui permet d'alimenter le budget d'investissement et de financer ainsi les projets communaux. Celle-ci a progressé en 2023 de l'ordre de 50 000€ pour atteindre 234 000€, ce qui est conforme à l'objectif fixé (>200 000 €).

Cette progression s'explique par une maîtrise des charges et une augmentation significative des recettes.

Côté charges, l'inflation (notamment la hausse du coût de l'énergie) a été contrebalancée par une réduction des charges de personnel (départ à la retraite et non remplacement d'agent). Les efforts pour réduire nos consommations énergétiques et maintenir la masse salariale à 50% de nos dépenses totales se poursuivent.

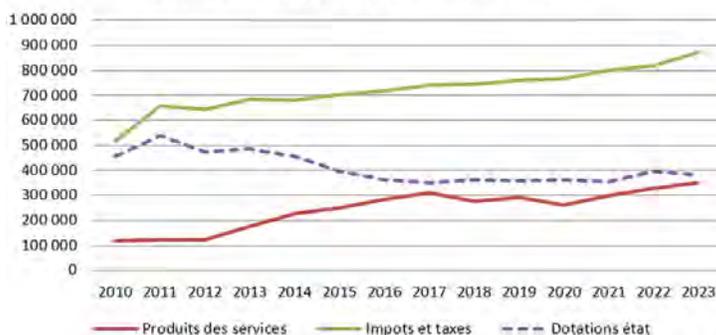
Côté recettes, la fréquentation importante des services communaux (Accueil de Loisirs Zébulon) et l'augmentation mécanique des bases d'imposition se traduisent par des produits supplémentaires.

Les taux d'imposition restent inchangés depuis 12 ans.

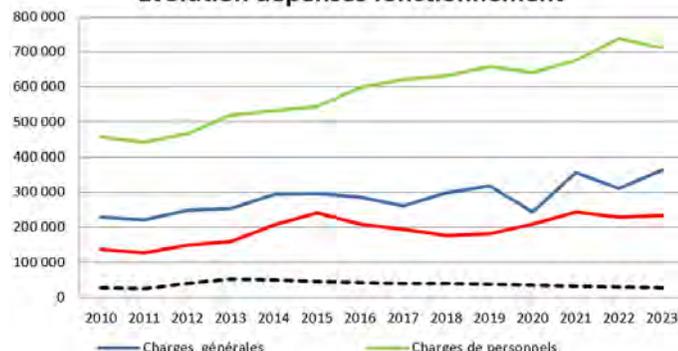
Les dotations de l'Etat se maintiennent depuis 4-5ans.

Enfin le soutien aux associations, CCAS et Zébulon reste important et stable.

Evolution recettes fonctionnement



Evolution dépenses fonctionnement



2023 : 325 000€ de travaux et investissements réalisés

En moyenne, depuis 10 ans, la commune réalise de l'ordre de 400 000€ de travaux et investissements. Pour 2023, les travaux ont porté principalement sur :

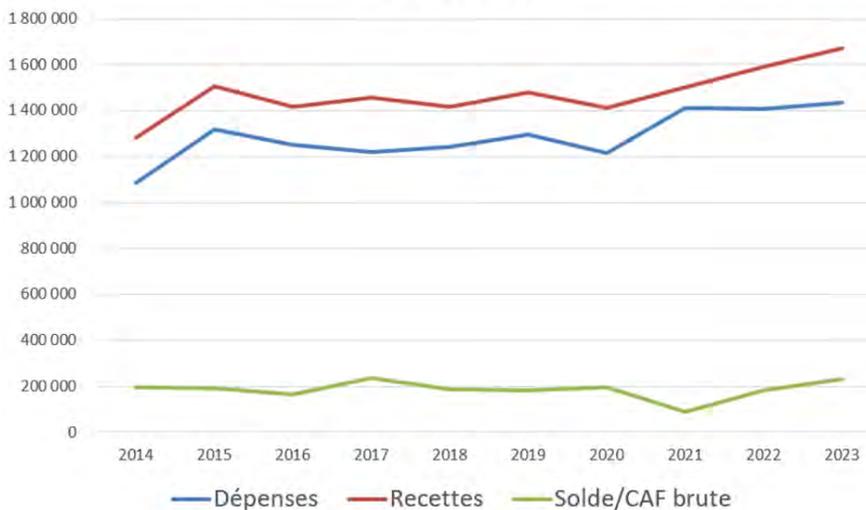
- ⇒ Aménagement de cheminements doux (rue des Peupliers, RD village, rue du Stade, rue de l'Eglise : réfection des trottoirs, chemins piétons et de la chaussée) : montant total de 160 000€, subventionnés par le Département et l'Etat à hauteur de 60% ;
- ⇒ Voirie : signalétique et sécurité, éclairage public, entretien, achat balayeuse : 90 000 € ;
- ⇒ Piste cyclable : études et démarrage des travaux préliminaires : 60 000€ ;
- ⇒ Bâtiments : isolation thermique et entretien, aménagement cimetière, équipements Ecole et complexe sportif : 15 000€

2024 : une année d'investissements marquée par

- ⇒ Travaux dits de « mobilité douce » (rue des Acacias et des Cerisiers) : 50 000€
- ⇒ Renouvellement du tracteur et de l'épareuse : 120 000€.
- ⇒ Des investissements très importants pour la piste cyclable (voir article dédié)



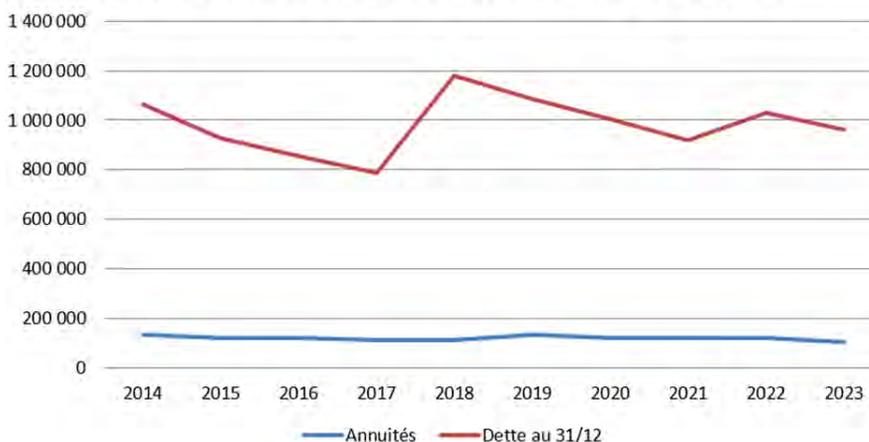
Evolution budget fonctionnement Commune St Vérand



2024 : un emprunt de 450 000€

Pour financer ces investissements, nous pourrions mobiliser les réserves financières de notre collectivité, les subventions et participations importantes des partenaires (mobilité douce, piste cyclable). Enfin la commune a souscrit un emprunt de 450 000 € début janvier 2024. Avec un faible taux d'endettement et l'arrêt d'un emprunt ancien en 2023, la commune a préféré sécuriser le financement des opérations futures et éviter de trop grever ses fonds propres.

Evolution de la dette Commune St Vérand





Le Sou des écoles de Saint-Vérand est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires

ASSOCIATIONS

à la réalisation des projets scolaires des enseignants (sorties, transports, intervenants, classe verte...) mais aussi d'améliorer le quotidien des enfants à l'école (achat de matériels, de livres, de jeux...) sans qu'une importante participation financière individuelle soit demandée aux familles. Le Sou cherche ainsi à renforcer les liens entre les enfants et les familles de l'école par des actions festives et conviviales.



Décembre : vente de sapins de Noël et goûter de Noël



Février : vente de fromage



Mars : randonnée

Depuis la parution du dernier journal communal, nous avons organisé plusieurs événements dont la vente de sapins et le goûter de Noël au cours duquel les enfants ont reçu la visite du Père-Noël tant attendu !

La 3^{ème} édition de notre vente de fromages s'est déroulée en février et a, à nouveau, remporté un franc succès !

Enfin la Ronde des Rameaux qui, en ce début de printemps, a une fois de plus réuni amoureux de la marche, du vtt et du trail, 535 participants et de nombreux bénévoles.

LES FESTIVITES A VENIR seront

➔ La vente de brioches et de jus de fruits organisée le samedi 25 mai

Comme chaque année, nos bénévoles parcourront la commune afin de vous proposer brioches et jus de fruits du terroir. Nous vous invitons cependant à passer commande pour être certains de déguster nos produits ! Le bon de commande est disponible ci-joint.

➔ LA KERMESE – temps fort pour les enfants de l'école qui se tiendra le vendredi 28 juin

A cette occasion, sera organisée une tombola avec de nombreux lots à gagner. Nous tiendrons également une buvette où vous serez les bienvenus pour vous rafraîchir et fêter avec nous le début de l'été.



A très bientôt et merci pour votre soutien incondicional !

L'équipe du Sou des écoles

SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

Pique fin d'année, vendredi 28 juin 2024 – QU'ON SE LE DISE !

La 6^{ème} saison de « Sports Loisirs Bien-Être » se terminera avec son traditionnel pique-nique organisé devant la salle des fêtes de Saint-Vérand. Un moment précieux où se retrouveront adhérent(e)s, animatrices et animateurs, membres du bureau.

Bien avant le forum de septembre, les inscriptions 2024-2025 pourront débuter avec encore cette année des propositions de nouvelles activités : en effet, nous espérons mettre en place des mercredis matin « multi-activités »

à destination des enfants âgés de 6 à 9 ans des communes de Saint-Vérand et des alentours. Ainsi, nous avons à cœur de diversifier nos propositions pour rester « Ensemble en forme » à tous les âges de la vie.



Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Christelle Téléphone : 06 26 61 18 71 - Courriel : assoslbe@yahoo.com

MOTO CLUB DES PAYS DE SAINT MARCELLIN

« Il revient encore une fois, le 28 avril à partir de 8h, le moto-cross tant attendu par les habitants de Saint-Vérand et de l'ensemble du territoire ! Une journée de vrombissements certes, quelque peu gênante pour les riverains proches, mais un évènement sportif dont la notoriété n'est plus à démontrer avec ses compétiteurs hors pair venant de tous les coins de l'hexagone. La municipalité accorde toute sa confiance à Jean-Pascal CAILLAT et l'ensemble de son équipe dont le sérieux et le dynamisme ne sont plus à démontrer et qui savent travailler main



dans la main avec les agents techniques et les associations du village ! Nos ados, plus particulièrement, seront à la fête ce jour-là, une fois n'est pas coutume.

Alors, accueillons ces sportifs passionnés comme il se doit, remercions les organisateurs pour leur implication et sachons tous profiter de cette très belle journée en perspective ! Le spectacle sera beau encore une fois. Cette épreuve, devenue aujourd'hui mythique dans la région donne, par le fait, un coup de projecteur sur le dynamisme de la commune de Saint-Vérand, de ses habitants et de ses bénévoles. »

Dominique UNI

Essais et 1ères courses à partir de 10H30

Motocross et quad « championnat Auvergne Rhône Alpes » zone Sud
Restauration et animations sur place

Parking gratuit

Entrée 5€ (gratuit pour les moins de 12 ans **et pour tous les habitants de Saint-Vérand**)

Catégorie moto 125 250, 450 et Quads

Super finale « Trophée Gérard CAILLAT » à 17H30, suivi de la remise des prix

Une grande nouveauté cette année avec la participation des enfants de 6 à 11 ans sur des motos 50 et 65.

Être En Corps

Le 16 mars dernier, une quinzaine de personnes étaient là, adhérents et non adhérents pour fêter ce premier anniversaire d'activité autour d'un repas partagé.

C'était un bon moment de partage . L'atelier découverte "musique des plantes" et "automassages" avec balles et bâtons ont remporté un vif succès.

Association «Être En Corps »

Ateliers Bien Etre

Pratique d'auto-massages, d'exercices énergétiques et de relaxation.

Ces ateliers permettent : la détente corporelle, le soulagement des tensions physiques et émotionnelles, l'équilibre et l'harmonisation

Dates printemps 2024

Samedi 25 mai 9h30 à 11h

Lundi 27 mai 13h30 à 15h

Mairie de SAINT VERAND en salle Paul BERRET

animés par Cécile Jacob

Coût de l'atelier d'1h30 : 15€

Adhésion à l'association : 5€

Inscriptions au 07 82 90 36 06

www.cecilejacob-kinesiologue.fr/
Atelier collectif



La vogue sera à nouveau le temps fort de cette année avec déjà en avant-première, le programme suivant...

Samedi 27 juillet

après-midi (en cours d'élaboration)

19-21h - repas « moules frites »

21h-1h - bal avec, en début de soirée toutes générations et à partir de 22h jeunesse

Dimanche 28 juillet

7h30 - 9h30 – TOP départ pour les randos VTT et Pédestre

11h - 14h - collation ravioles pour les participants ; apéritif de la municipalité

12h - 18h - vide dressing (en préparation)

19h - 21h repas ravioles + ambiance musicale

22h - feu d'artifice au centre du village

22H - 1h - bal toutes générations

... sans oublier bien sûr les concours de boules et autres activités proposés par les associations du village...





Elections européennes

Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024.
Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Panneau Pocket

L'application qui vous permet de suivre les actualités de la commune en direct.

Vous pouvez consulter la page de la commune sur le site internet ou en installant l'application sur votre téléphone portable.

Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30-17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

MixAge Café
04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h
<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Agence postale
04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h
- **Arrivée des lettres recommandées et Colissimos :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30
- **Départ du courrier :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h

Zébulon 04 76 64 92 46

Marché des producteurs
Tous les dimanches matins de 9h à 12h

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif :
regie.eau@3c2v.fr ou **04 76 64 01 81**
• du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur
• Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
• Mardi : 10h – 18h *
• Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
• Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
• Vendredi : 10h – 18h *
• Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

CARNET



Mariage

- Jean-Marc LOUVET et Béatrice FOUCHER 25/11/2023
- GANIVET Philippe et JUHASZ Isabelle 16/03/2024



Décès

- FERROILLAT Danielle née SEIGLE-VATTE 13/11/2023
- PELLERIN Suzanne née ARRIBERT 20/11/2023
- DE FLAUGERGUES Colette née FLORY 14/12/2023
- GIRAUD Gilbert 03/01/2024
- BUBOLO Carmela née GAGLIARDI 17/02/2024



Journal communal
Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression
Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS
www.saint-verand.fr
Commune de Saint Vérand